

## CANADA - RÉPUBLIQUE DE CORÉE

### RELATIONS BILATÉRALES

L'intérêt du Canada pour la République de Corée repose sur trois éléments: a) maintien de la stabilité dans la péninsule, b) expansion et protection des intérêts commerciaux et autres intérêts bilatéraux canadiens, dont l'importance croît rapidement, et c) maintien de la sécurité dans la région, ce dernier élément permettant par ailleurs au Canada de sauvegarder les relations de plus en plus étroites qu'il entretient avec d'autres pays d'Asie et du Pacifique. Depuis la guerre de Corée - où 26 791 Canadiens ont combattu et 516 ont perdu la vie - l'un des grands thèmes qui revient constamment dans les relations canado-coréennes est l'appui à l'intégrité politique et territoriale de la République de Corée, aux Nations Unies et ailleurs. (Le Canada ne reconnaît pas la Corée du Nord.) C'est sur cette base politique essentielle que nos principales relations se sont développées, ces dernières années, dans le domaine commercial et économique.

Ces relations ont été étoffées par des visites de plus en plus fréquentes de part et d'autre, notamment celle du Premier ministre en Corée, en septembre dernier. Dans ses entretiens avec les dirigeants coréens, le Premier ministre a réitéré l'engagement politique du Canada à l'égard de la République de Corée et sa ferme intention d'accroître l'essor des relations économiques entre les deux. L'an passé, M. Lumley, ministre d'État chargé du commerce, le sénateur Marchand, président du Sénat, des membres de l'Association parlementaire canado-coréenne et des ministres provinciaux ont également visité la Corée. Réciproquement, M. Suh Suk Joon, ministre du Commerce et de l'Industrie de Corée depuis 1981 et des membres coréens de l'Association parlementaire ont visité le Canada. De plus, la présence au Canada de plus de 40 000 résidents d'origine coréenne, l'afflux constant de nouveaux immigrants et les voyageurs (familles, hommes d'affaires, touristes) de plus en plus nombreux donnent une dimension supplémentaire à tous ces échanges personnels.

Bien que les préoccupations de certains groupes canadiens au sujet du respect de la personne en Corée continuent de compliquer nos rapports avec ce pays, il ne fait aucun doute que ce dernier constituera, dans les prochaines années, un secteur prioritaire de la politique étrangère.

#### Relations économiques

Les relations commerciales se sont remarquablement amplifiées depuis l'ouverture de notre ambassade à Séoul en 1973. En 1981, les échanges dans les deux sens avaient en effet plus que décuplé, atteignant le milliard de dollars. Si le Canada a bénéficié d'un excédent de \$90 millions en 1980, la balance commerciale s'est renversée en faveur de la Corée l'année suivante. Destinataire en 1981 d'exportations canadiennes d'une valeur de \$446 millions, la Corée est aujourd'hui le quatrième marché du Canada en Asie et dans la région du Pacifique.